

Delanopolis.fr (17/05/10)

Dernière minute : aux Halles, la justice bafouée !

Alors que le juge des référés du Tribunal administratif a ordonné, la semaine dernière, la suspension de l'exécution du permis de démolir le jardin des Halles, les promeneurs ont pu observer, ce matin, que les travaux continuaient ! Un véritable déni de justice et un défi à l'état de droit qui en dit long sur le mépris municipal pour ceux qui veulent faire éclater la vérité.

Les défenseurs des Halles n'en ont pas cru leurs yeux ce matin en voyant les employés des entreprises mandatées par la ville continuer leurs travaux préparatoires à la démolition, monter des palissades et creuser des trous autour de certains arbres.

La mairie, consciente du retard pris par ses menées destructrices, chercherait-elle à rendre le jardin impraticable pour dresser les habitants contre ceux qui ont obtenu l'arrêt des travaux ? Ou souhaite-elle atteindre le point de non-retour pour désespérer les opposants ?

En tous cas, on ne saurait mieux manifester son dédain pour la justice. La seule explication bredouillée par un responsable de la SemPariSeine, en charge du projet, est qu'il ne s'agirait pas de démolition proprement dite mais de travaux préparatoires. Une distinction absurde car c'est bien au nom du permis suspendu que tout est entrepris, en ce moment, aux Halles. Un huissier est venu constater la violation de l'ordonnance de référé.

Avis à tous ceux à qui l'Hôtel-de-Ville oppose un refus, réclame de l'argent ou cherche à faire condamner pour quelque sujet que ce soit dans Paris. Qu'ils sachent qu'ils auraient tort de respecter une mairie qui ne respecte rien et surtout pas la justice dès qu'elle lui donne tort.

Lundi 17 Mai 2010